

REPUBLIQUE FRANCAISE
Liberté - Égalité - Fraternité

PREFECTURE DE LA SEINE-SAINT-DENIS
PREFECTURE DU VAL-D'OISE

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

Le groupe ADP Aéroports de Paris, situé au 1, rue de France à Tremblay-en-France (93290), a présenté une demande d'autorisation environnementale en application des articles L. 181-1 à L. 181-4 du code de l'environnement au titre de la loi sur l'eau, pour son projet situé sur les communes de Dugny, Le Bourget, Le Blanc-Mesnil (département de la Seine-Saint-Denis), Bonneuil-en-France et Gonesse (département du Val d'Oise), relatif au développement de la plateforme aéroportuaire de Paris-Le Bourget, ainsi que sur des travaux de rénovation à la gestion des eaux pluviales de la totalité de la plateforme existante. La rubrique concernée par le projet au titre de la loi sur l'eau est la suivante : 2150 (Autorisation).

**L'enquête publique sera ouverte pendant 15 jours consécutifs
du mardi 11 mai 2021 au mardi 25 mai 2021 inclus**

Le 25 mars 2021, le président du tribunal administratif de Montreuil a désigné Monsieur Pierre VIGEOLAS, commandant de police retraité, en qualité commissaire enquêteur chargé de procéder à l'enquête publique.

Le dossier comprenant notamment les avis reçus en application des articles R. 181-19 et suivants, ainsi que le registre d'enquête publique, sera déposé en mairies de Dugny, Le Bourget, Le Blanc-Mesnil (département de la Seine-Saint-Denis), Bonneuil-en-France et Gonesse (département du Val d'Oise), où il pourra être consulté aux jours ouvrables et heures habituelles d'ouverture au public.

Le dossier d'enquête publique sera également mis à la disposition du public sur le site internet dédié à l'enquête, à l'adresse suivante : <http://enquetepublique-lebourget.groupeadp.fr>, au plus tard à la date d'ouverture de l'enquête publique. Il sera également consultable sur un poste informatique situé à la préfecture de la Seine-Saint-Denis, 1, esplanade Jean Moulin, 93007 Bobigny cédex, du lundi au vendredi de 09h00 à 16h00, après prise de rendez-vous au 01.84. 21.27.60.

Des informations relatives à l'enquête publique peuvent être consultées sur les sites internet des préfectures :

- de la Seine-Saint-Denis : <http://www.seine-saint-denis.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-paysage-risques-naturels-et-technologiques-bruit-nuisances-publicite/Consultations-publiques/Dossiers-IC>
- du Val d'Oise : <https://www.val-doise.gouv.fr/Politiques-publiques/Environnement-risques-et-nuisances/Milieus-naturels/Eau/ENQUETES-PUBLIQUES>

Toute information relative aux projets peut être demandée auprès de l'exploitant, le groupe ADP Aéroports de Paris, Madame Violaine MERIAUX, responsable du service Urbanisme et Procédures environnementales, 1, rue de France, 93290 Tremblay-en-France.

Toute personne qui aurait à formuler des observations concernant ces opérations pourra les faire connaître pendant la durée de l'enquête publique :

- en les signant sur les registres d'enquête prévus à cet effet dans les lieux d'enquête cités ci-dessus, aux jours ouvrables et heures d'ouverture habituelle du service,
- en les adressant par écrit à Monsieur Pierre VIGEOLAS, commissaire enquêteur, au siège de l'enquête, à la préfecture de la Seine-Saint-Denis, direction de la coordination des politiques publiques et de l'appui territorial, bureau de l'environnement, 1, esplanade Jean Moulin, 93007 Bobigny cedex,
- par voie électronique, du 11 mai 2021 à 08h00 au 25 mai 2021 à 17h00, via un registre dématérialisé accessible sur le site dédié à l'enquête à l'adresse suivante : <http://enquetepublique-lebourget.groupeadp.fr>, ou via l'adresse mail suivante : enquetepublique.lebourget@adp.fr ou par courriel à l'adresse : pref-enquetes-publiques-environnement@seine-saint-denis.gouv.fr. Les observations reçues par voie électronique seront consultables sur le site dédié à l'enquête.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public pour recevoir ses observations aux dates et heures fixées dans le tableau suivant :

Mairies	Permanences
<p align="center">Mairie du Bourget Service de l'urbanisme 65, avenue de la Division Leclerc 93350 Le Bourget</p>	<p align="center">Mardi 11 mai 2021 de 9h00 à 12h00</p>
<p align="center">Mairie de Gonesse Direction de l'urbanisme 4, place du Général De Gaulle 95500 Gonesse</p>	<p align="center">Mardi 25 mai 2021 de 14h00 à 17h00</p>

À l'issue de cette enquête, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public pendant un an en mairies de Dugny, Le Bourget, Le Blanc-Mesnil (département de la Seine-Saint-Denis), Bonneuil-en-France et Gonesse (département du Val d'Oise), ainsi qu'en préfecture de la Seine-Saint-Denis et sur son site internet.

La décision susceptible d'intervenir à la fin de cette procédure prend la forme d'une autorisation environnementale assortie du respect de prescriptions ou un refus. Elle est prise par arrêté du préfet de la Seine-Saint-Denis.